

La formation des enseignant·es ne peut être une variable d'ajustement !

La rentrée scolaire 2022 se déroule dans le contexte d'une pénurie inédite d'enseignant·es. Pour y faire face, le Ministère de l'Éducation nationale place notamment en responsabilité de classe, à mi-temps dès le 1er septembre, des stagiaires qui ont, certes, obtenu le concours mais qui, pour la plupart, n'ont jamais vu de classes, ainsi que des contractuel·les recruté·es en "job dating", qui doivent se convertir en enseignant·es après quatre jours (au maximum) de formation...

Les premiers, en tant que fonctionnaires stagiaires sont censés, quant à eux, bénéficier d'un mi-temps de formation (de 220 à 250 heures) et d'un accompagnement, ajusté "localement", ce qui est notoirement insuffisant et par ailleurs dénaturé sous l'effet d'injonctions diverses. L'ensemble, très incomplet et disparate, finit par relever de l'inventaire à la Prévert - au grand dam des formateurs et formatrices.

La meilleure volonté du monde et quelques heures de formation-express ne sauraient permettre à quiconque d'assurer un enseignement digne de ce nom. Tout au plus s'agit-il de rassurer comme on peut les familles en mettant des adultes dans des classes – et de faire croire aux aspirants enseignants qu'on ne les oublie pas.

La pénurie de personnels formés - qui n'est pas spécifique à l'Éducation nationale - est le signe de la profonde perte de sens qui affecte les métiers des services publics. Le manque d'attractivité de la profession d'enseignant·e est sans conteste dû à la faiblesse des rémunérations. La crise est également à relier à la dégradation chronique de la formation des enseignant·es et des conditions d'entrée dans le métier, résultat des "réformes" successives qui lui ont été infligées mais aussi à la baisse continue des postes ouverts aux concours lors du dernier quinquennat.

Dans cette situation, laisser entendre, comme le fait le ministère, qu'une formation de haut niveau serait inutile est non seulement vicieux mais également particulièrement contre-productif : *pourquoi s'engager dans un master alors qu'avec une licence, voire moins, et quatre jours de formation (c'est cinq jours dans certaines enseignes de restauration rapide), on peut "devenir" enseignant·e ? Mieux, on peut être privilégié par rapport aux nouveaux titulaires – comme l'affirme le recteur de Créteil devant le ministre lui-même* (<https://twitter.com/lthyphallique/status/1562163880624881664>).

Face à l'urgence, le SNESUP-FSU réitère ses exigences :

- financement des études pour les étudiant·es qui souhaitent s'orienter vers les métiers de l'enseignement ;
- entrée vraiment progressive dans le métier : pas de responsabilité seul·e en classe(s) dès le début de l'année ;
- année de stage pensée comme une année de formation, ce qui présuppose des ambitions scientifiques en termes de contenus et pas uniquement un "affichage" horaire de thématiques génériques ;
- du temps et des moyens dans les INSPÉ pour la formation et l'accompagnement.

C'est à ce prix, et en revalorisant les salaires, qu'on pourra espérer attirer davantage de candidats et candidates vers les métiers de l'enseignement.

Les élèves ont besoin de professeur·es formé·es et non de "faisant-fonction" recruté·es comme contractuel·les en moins de 30 minutes. ■

Paris, le 31 août 2022

SUIVEZ-NOUS !



[SNESUPFSU](#)



[@SNESUPFSU](#)